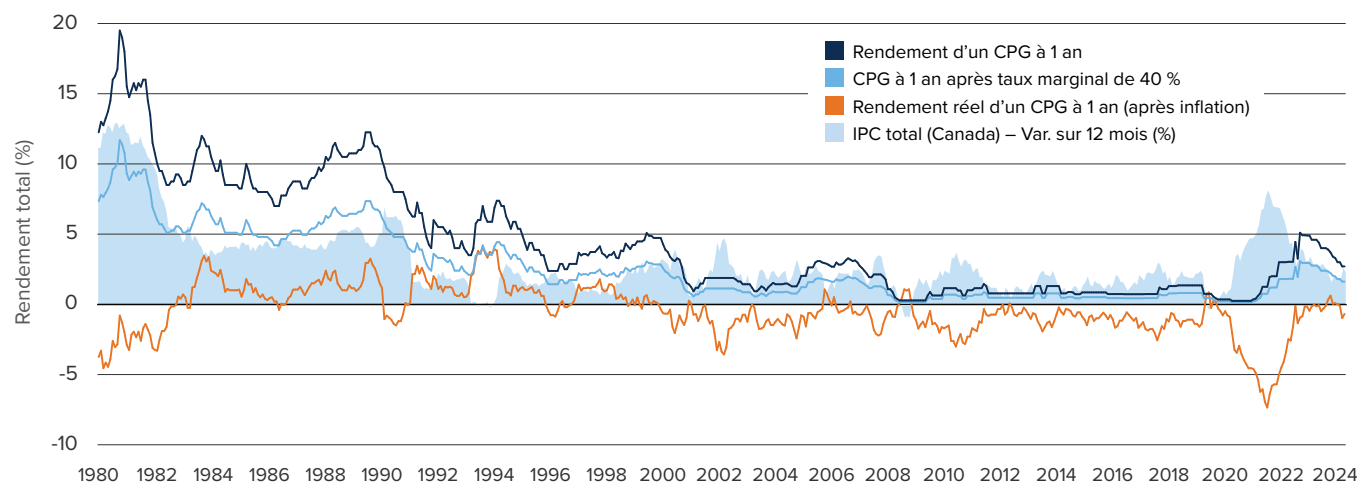


Tenir compte du rendement réel d'un CPG

À première vue, le profil à faible risque d'un CPG peut sembler attrayant, surtout lorsque les marchés sont volatils. Cependant, lorsque vous tenez compte de facteurs tels la fiscalité et l'inflation, le rendement réel d'un CPG a souvent été négatif tout au long de l'histoire.

Lorsque vous choisissez votre placement, il est primordial d'évaluer vos options sous l'angle du rendement réel. Parfois, le chemin à faible risque peut finir par jouer contre vous.

Rendement réel d'un CPG



Source : Placements Mackenzie, Bloomberg. En date du 31 mars 2025. Les taux des certificats de placement garanti (CPG) reflètent les taux moyens des CPG des banques à charte. Remarque : « Rendement réel » reflète le rendement nominal après déduction d'un taux marginal d'imposition de 40 % et du taux d'inflation.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou conseillère ou consulter le site placementsmackenzie.com

Contrairement aux fonds communs de placement, les rendements et le capital des CPG sont garantis.

Les placements dans les fonds communs peuvent donner lieu à des commissions de vente et de suivi, ainsi qu'à des frais de gestion et autres. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les placements dans les fonds communs ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement antérieur peut ne pas se reproduire.

Le contenu de ce document (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'assurer son exactitude et son exhaustivité, nous ne sommes aucunement responsables de son utilisation.